

Paris, le 15 février 2019

Monsieur Edouard Philippe
Premier ministre

Référence : SG/01/19
Objet : Demande d'audience

Monsieur le Premier ministre,

Le rapport parlementaire consacré à l'avenir du permis de conduire vient de vous être rendu par Madame la députée Françoise Dumas.

Le 25 janvier 2019, quelques jours avant la restitution de ce document, un courrier à la triple entête du CNPA, de l'UNIDEC et du SNICA-FO, organisations majoritaires dans leur secteur respectif, vous parvenait.

Alors que le volet de concertation parlementaire est clos et que le temps des décisions politiques se profile, nous revendiquons auprès de vous un groupe d'échanges dédié à ce projet de réforme, certaines pistes suscitant une vive inquiétude, tant chez les professionnels de l'enseignement de la conduite que chez les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière (IPCSR et DPCSR).

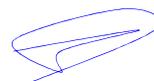
Alors que le CNPA et l'UNIDEC ASAV ont été reçus à Matignon le 14 février, vos services ont fait le choix d'écarter le SNICA-FO, par ailleurs représenté lors de la journée d'action parisienne du 11 courant.

Cette réunion du 14 février se voulait le premier acte de la concertation que lancera le Gouvernement jusqu'à la fin du mois de mars.

Mon organisation syndicale, dont la représentativité a été confirmée lors des dernières élections professionnelles suite à la confiance accordée par deux tiers des IPCSR, vous sollicite afin d'être reçue dans les meilleurs délais par vos services, certaines propositions du rapport ayant une forte incidence sur les conditions de fonctionnement du service public en charge des examens du permis de conduire.

En donnant une suite favorable à notre demande, vous témoigneriez, notamment auprès des agents que nous représentons, de votre attachement à un dialogue social constructif, respectueux du rôle prépondérant de leurs représentants dans les discussions qui regardent leur avenir et celui du service public.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Laurent DEVILLE
Secrétaire général par intérim

Copie : Antoine Saintoyant Conseiller économie, finances, industrie - Chef de pôle